

BUSINESS CONFERENCE

Lundi 17 mai 2021
Mardi 18 mai 2021

ABILWAYS
BELGIUM

Anciennement



15ème rendez-vous annuel

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT & COMPLIANCE

Règlementation, pratique et conseils

www.abilways.be

**BUILD
YOUR
SINGULARITY**

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT & COMPLIANCE

Règlementation, pratique et conseils

EN PRATIQUE

POURQUOI

Faire le point sur les dernières évolutions réglementaires, l'actualité, les évolutions technologiques, les risques et les obligations dans les différentes matières intéressant les Compliance Officers et les acteurs de la lutte contre le blanchiment d'argent

COMMENT

- Exposés pratiques par des experts de la matière
- Une documentation détaillée remise aux participants
- Des intervalles réservés aux questions des participants

POUR QUI

- Compliance Officers et responsables anti-blanchiment
- Auditeurs et contrôleurs internes
- Réviseurs et experts-comptables
- Dirigeants d'entreprise
- Responsables des départements juridiques et audit
- Responsables des départements commerciaux
- Directeurs d'agence
- Responsables des transactions internationales
- Banquiers, assureurs, financiers
- Avocats, juristes, notaires, fiscalistes et gestionnaires de patrimoine
- Conseillers fiscaux
- Négociants en œuvres d'art
- Agents immobiliers

Secteurs concernés :

- Banques
- Assurance
- Crédit
- Institutions financières / Prestataires de services
- Financiers
- Entreprises de comptabilité
- Services répressifs
- Cabinets d'avocats
- Consultance
- Entreprises de services monétaires
- Agences de régulation
- Investissements
- Logiciels et technologies
- Blockchain, crypto-assets
- Monnaies virtuelles
- Bureaux de change
- Casinos
- Diamant
- Commerce d'œuvres d'art
- Clubs de football professionnels, agents de football



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Lundi 17 mai 2021

SPEAKERS

JOURNÉE PRÉSIDÉE PAR



Philippe de Koster

Président Cellule de Traitement
des informations financières

CTIF-CFI



Julien Ernoult

Department Director Public
Financing Policies and Compliance

**EUROPEAN ASSOCIATION
OF PUBLIC BANKS (EAPB)**



Sabrina Scarna

Avocat Associé

TETRA LAW

Lecturer

**SOLVAY BRUSSELS SCHOOL OF
ECONOMICS AND MANAGEMENT**

Chargée de cours à la formation
interuniversitaire en droit pénal
des affaires

UCLouvain, ULB ET ULIÈGE



Arnaud Lecocq

Managing Partner

COMPLIANCE4BUSINESS

Lecturer in White-Collar Crime

UCL

Magistrate

**TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE
DU HAINAUT**



Amélie Lachapelle

Senior Researcher

CRIDS/NaDI

Expert on Whistleblowing

PRIVACY & TAX COMPLIANCE

Senior Lecturer



Gilles de Halleux

Substitut du procureur du Roi
spécialisé
en matière fiscale

**SECTION FINANCIÈRE
DU PARQUET DE BRUXELLES**



Miguel Mairlot

Partner

ETHIKOS

Professor of Financial Law

HEFF

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Lundi 17 mai 2021

Président de la journée

Philippe de Koster Président Cellule de Traitement des informations financières **CTIF-CFI**

08.40 Accueil et petit-déjeuner

09.00 Allocution du président de séance

9.15 Actualités européennes en matière de lutte contre le blanchiment

- Le règlement européen limitant les divergences d'interprétation et d'application des règles : contenu et implications du « Single Rulebook »
- Où en est la création du contrôleur indépendant de la lutte contre le blanchiment d'argent ? Quel va être ce nouveau superviseur pour la criminalité financière non bancaire ? Fonctionnement et rôle des différents acteurs
- Vers un système de surveillance intégré au niveau de l'UE qui garantit une application cohérente et de qualité des règles LAB/CFT dans toute l'UE et favorise une coopération efficace entre toutes les autorités compétentes concernées ?
- Se dirige-t-on vers un partage plus ciblé des informations ?

Julien Ernoult, Department Director Public Financing Policies and Compliance
EUROPEAN ASSOCIATION OF PUBLIC BANKS (EAPB)

10.00 Transposition de AML6 en droit belge : l'infraction de blanchiment revue et corrigée

- Comment le remplacement de l'article 505 du code pénal augmente-t-il les risques pour les acteurs financiers ?
- Enjeux et perspectives liés à la suppression des exceptions liées à la fraude
- Nouveautés quant à la question de l'imprescriptibilité de l'infraction sous-jacente à l'infraction de blanchiment
- Que devez-vous adapter dans votre pratique ?

Sabrina Scarna

Avocat Associé **TETRALAW**

Lecturer **SOLVAY BRUSSELS SCHOOL OF ECONOMICS AND MANAGEMENT – ULB (Executive Master en Gestion Fiscale)**

Chargée de cours à la formation interuniversitaire en droit pénal des affaires **UCLouvain, ULB et ULiège**

10.45 Break & Networking

11.15 Mise en oeuvre de la LAB5 et LAB6/ Enjeux relatifs aux adaptations préventifs et répressifs

- Adaptations à la loi préventive: quels éléments essentiels pour les 3 fonctions concernées: MLRO, ExcoMLRO et Compliance Officer?
- Adaptation de la loi répressive: à quel point cela changera le quotidien des institutions concernées? Vers une réforme de la Fraude fiscale grave? Enjeux pour les rapatriements.

Arnaud Lecocq

Managing Partner **C4B**

Lecturer in White-Collar Crime **UCL**

Magistrate **TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DU HAINAUT**

12.00 Questions & Réponses

12.30 Lunch

13.30 La protection des données, un atout ou un frein à la LCB ?

- Comment concilier en pratique 2 idéaux qui entraînent des règles aux exigences antinomiques ?
- Comment s'assurer de ne pas divulguer des informations confidentielles dans le cadre de l'exécution des obligations de lutte contre le blanchiment et du financement du terrorisme ?
- KYC et Respect de la vie privée, devoir de discrétion, non-ingérence de la banque dans les affaires de ses clients
- Comment conjuguer les obligations du volet préventif anti-blanchiment et la protection de la vie privée ?
- Traitement des données du registre UBO
- (Comment distinguer fraude fiscale simple et fraude fiscale grave ?)

Amélie Lachapelle

Senior Researcher **CRIDS/NaDI**

Senior Lecturer **UNamur**

Expert on Whistleblowing **PRIVACY & TAX COMPLIANCE**

14.15 L'acceptation de gains réalisés en crypto-monnaies sous l'angle de la loi anti-blanchiment

- Risques pour les établissements de crédit et entreprises d'assurance-vie
- Impact des nouvelles mesures de gestion de risques AML (KYC, KYT & PAC)
- Traçabilité des transactions et origine des fonds issus de gains en crypto-monnaies
- Appétence aux risques des institutions financières et innovations technologiques
- Attentes des régulateurs et évolutions législatives probables

Miguel Mairlot

Partner **ETHIKOS**

Professor of Financial Law **HAUTE ÉCOLE FRANCISCO FERRER**

15.00 Break & Networking

15.30 La criminalité des flux financiers : état des lieux, cas pratiques et responsabilité pénale

- Rappel des principes : blanchiment, fraude fiscale, faux en écriture et participation criminelle
- Quelques schémas de fraudes en vogue (Filières brésiliennes, Mécanisme de compensation, Rapatriement de capitaux de pays « off-shore », Fraudes transfrontières, Fausses factures)
- Les acteurs financiers face à leur responsabilité pénale

Gilles de Halleux

Substitut du procureur du Roi spécialisé en matière fiscale

SECTION FINANCIÈRE DU PARQUET DE BRUXELLES

16.15 Questions & Réponses

16.45 Clôture de la journée



COMPLIANCE

Mardi 18 mai 2021

SPEAKERS

JOURNÉE PRÉSIDÉE PAR



Marie-France De Pover

General Manager Group Compliance

KBC GROUP



Frank Verhaest

Program Manager
Innovation & Blockchain

ISABEL GROUP



Nathalie Colin

Partner

**FRESHFIELDS BRUCKHAUS
DERINGER LLP**



Olivier Creplet

Avocat

LEGACITY



Peter Van Dyck

Partner

ALLEN & OVERY LLP



Claire Caillol

Associate (IP/IT)

ALLEN & OVERY LLP



Elisabeth Dehareng

Partner

BAKER & MCKENZIE



Alain Guigui

Gérant-Associé

GOLDWASSER EXCHANGE

Membre du Collège d'experts,
chambre du Service bancaire de base

SPF ECONOMIE

**Service de médiation des services
financiers (Ombudsfin)**



Sabrina Scarna

Avocat Associé

TETRA LAW

Lecturer

**SOLVAY BRUSSELS SCHOOL
OF ECONOMICS AND
MANAGEMENT**

Chargée de cours à la formation
interuniversitaire en droit pénal
des affaires

UCLouvain, ULB et ULIÈGE



Laurence Pinte

Head of Tax Belgian Operations

ING

Présidente

Commission fiscale FEB



Jean-François Heering

CEO

**VADIS TECHNOLOGIES,
a #regtech company**

Compliance

Mardi 18 mai 2021

Présidente de la journée

Marie-France De Pover General Manager Group Compliance **KBC GROUP**

08.40 Accueil et petit-déjeuner

09.00 Allocution par la présidente de séance

9.15 Concilier les obligations de service bancaire de base aux particuliers et aux entreprises avec les stratégies d'exit :

- Comment redéfinir la stratégie de de-risking ?
- Que proposer dans votre service bancaire de base ?
- Dans quel cas envisager malgré tout l'octroi d'un crédit ?
- Comment ne pas discriminer ?
- Qu'est-ce qu'une motivation « explicite et suffisante » ?
- Quelle transparence envers les clients ?
- Comment les institutions bancaires peuvent-elles motiver les décisions prises ?
- Que communiquer au client lorsque le refus au service bancaire est fondé sur des objectifs de sécurité nationale et de maintien de l'ordre public ou de prévention du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ?
- Que faire lorsque la déclaration sur l'honneur conformément à laquelle l'entreprise demanderesse ne possède pas encore de service bancaire de base ou de compte de paiement semble inexacte ?

Alain Guigui

Gérant-Associé **GOLDWASSER EXCHANGE**

Membre du Collège d'experts, chambre du Service bancaire de base

SPF ECONOMIE, Service de médiation des services financiers (Ombudsfin)

10.00 Les obligations UBO: un sujet complexe et délicat, tant pour les bénéficiaires effectifs que pour les responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent

- L'enregistrement de l'UBO pour soutenir le respect et l'application de la lutte contre le blanchiment d'argent
- Qui est un bénéficiaire effectif final indirect ? Pas aussi facile qu'il n'y paraît !
- Résumé de haut niveau des obligations d'enregistrement interne et externe : qui, quoi et obligation de documentation
- Le registre de l'UBO : qui voit quoi ?
- Inconnu mais pas oublié : obligation d'information et obligation de signaler les divergences

Nathalie Colin, Partner **FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER LLP**

10.45 Break & Networking

11.15 Sanctions et embargos

- Quelles sont les meilleures pratiques de mise en œuvre des obligations relatives aux sanctions, embargos et gels d'avoirs ?
- Système de surveillance, mesures organisationnelles et opérationnelles
- Retour d'expériences sur la détection d'opérations atypiques
- Comment s'assurer de remplir votre obligation de résultat ?
- Devez-vous revoir vos politiques, procédures ou mesures de contrôle interne ?

Olivier Creplet, Avocat **LEGACITY**

12.00 Questions & Réponses

12.30 Lunch

13.30 Nouvelles réglementations digitales à venir et acteurs financiers

- Quels vont être les impacts de la régulation des contenus sur internet pour les institutions financières ? Que doivent préparer les compliance officers ?
- Quelles seront les obligations pour les plateformes ?
- En quoi cela concerne-t-il le secteur bancaire ?
- Et en particulier les CO ? / Quelles retombées pour les CO
- Quelles sont les nouvelles régulations du net à venir ? Que vont devoir mettre en place les géants du net ? A quelles retombées s'attendre pour les banques ?
- Quel avenir (juridique) (et pratique) pour le partage des données ?
- Quelles politiques et quels garde-fous devra mettre en place la compliance ?
- Comment se préparer à l'exploitation et au partage des données de demain ?

Peter Van Dyck, Partner **ALLEN & OVERY LLP**

Claire Caillol, Associate **ALLEN & OVERY LLP**

14.15 **Regards croisés**

L'outsourcing : entre conformité, performance, contrôle des risques

Elisabeth Dehareng, Partner **BAKER & MCKENZIE**

Frank Verhaest, Program Manager Innovation & Blockchain **ISABEL GROUP**

Jean-François Heering, CEO **VADIS TECHNOLOGIES, a #regtech company**

15.00 **Break & Networking**

15.30 **Panel de discussion**

Réforme des mécanismes particuliers

- Criminalisation en perspective sans dol spécial ? Que peut-on attendre de la nouvelle Circulaire ?
- Quelles procédures et instructions mettre en place ?
- Quel est l'impact pénal sur les banques ?
- Quels risques ?
- Rôle du réviseur et du Compliance Officer ?

Laurence Pinte

Head of Tax Belgian Operations **ING**

Présidente **Commission fiscale FEB**

Réforme de l'article 505 du code pénal

- Absence de protection à la suite des notifications pour fraude fiscale grave ?
- Absence de protection aux termes de la loi préventive en cas de déclaration de fraude fiscale simple ?
- Déclaration de bonne foi ?
- Comment accroître l'efficacité de la lutte sans engorger la CTIF de déclarations ?
- La sanction administrative de la fraude fiscale simple : compatible avec la 6ème Directive ?

Sabrina Scarna

Avocat Associé **TETRALAW**

Lecturer **SOLVAY BRUSSELS SCHOOL OF ECONOMICS AND MANAGEMENT – ULB (Executive Master en Gestion Fiscale)**

Chargée de cours à la formation interuniversitaire en droit pénal des affaires **UCLouvain, ULB et ULiège**

16.15 **Questions & Réponses**

16.45 **Clôture de la journée**

INFOS PRATIQUES

- **Date et lieu de la formation:**
Lundi 17 et mardi 18 mai 2021 | Bruxelles et Online
- **Renseignements programme:** Jean-Félix de Saint-Marcq - jfdesaintmarcq@abilways.com
- **Pour vous inscrire**, vous avez 3 solutions:
 - En nous renvoyant par la poste votre bulletin d'inscription ci-dessous,
 - Par email book-ife@abilways.com
 - Directement sur notre site internet
- **Participation (+ 21 % TVA):**
 - 1550€ pour 2 jours
 - 850€ pour 1 jour

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant par virement à notre banque BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.

- **Besoin d'aide ?** Contactez-nous au +32 (0)2 533 10 20 ou help-ife@abilways.com
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

INSCRIPTION

- Dès réception de votre bulletin d'inscription (par mail, papier ou via notre site), nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription.
- Une convocation précisant les modalités/le lieu vous sera transmise 10 jours avant la formation.
- Afin de connaître nos conditions générales de vente et d'annulation, [cliquez ici](#)

Je m'inscris aux deux journées de la conférence «Lutte contre le blanchiment & Compliance».

A distance En présentiel*

Je m'inscris à la journée «Lutte contre le blanchiment» du lundi 17 mai 2021.

A distance En présentiel*

Je m'inscris à la journée «Compliance» du mardi 18 mai 2021.

A distance En présentiel*

**J'accepte de passer en distanciel si les conditions sanitaires devaient l'exiger*

Nom et Prénom

Email

Fonction

Société

N° de TVA

Secteur d'activité

Effectifs site

Adresse

Code postal

Ville

N° de Téléphone

N° de GSM

Adresse de facturation
(si différente)

Signature

241239 WEB

Signature et cachet indispensable

ACCREDITATIONS

- Organisme de formation accrédité par la FSMA (n°50036A et 50036B) (1 point par heure)
- Abilways Belgium (IFE) est aussi reconnu par la FSMA dans le cadre de la formation permanente des compliance officers : 6h (17/5) et 6h (18/5)
- IEC : cette formation est reconnue par l'Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux
N° d'accréditation : B0664/2019-05
- IRE : les réviseurs d'entreprises doivent conserver l'attestation de présence et enregistrer leurs heures de formation suivies via le guichet électronique de l'IRE
- IPCF (Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes Agréés) : sur demande